



Prix de vente habitation	Honoraires TTC acquéreurs
Jusqu'à 149 999 €	7 % du prix de vente (forfait mini de 8500 €)
De 150 000 € à 249 999 €	6 % du prix de vente
De 250 000 € à 349 999 €	5,5 % du prix de vente
De 350 000 € et au-delà	4,5 % du prix de vente
Garage & box : 6 500 € TTC	
Emplacement de parking : 2 500 € TTC	
Vacation avis de valeur (succession, ISF...) forfait de 150 € TTC	

Prix de vente terrain	Honoraires TTC acquéreurs
Jusqu'à 50 000 €	5 000 €
A partir de 50 001 €	8 % du prix de vente avec forfait mini de 8 500 €

Honoraires de transaction vente de neuf et lotissements selon contrats de commercialisation.

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleurs	Honoraires TTC locataires
Vacation	60 €	
Entremise et négociation	50 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	6 % du loyer annuel	6 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 10€/m ² à la charge du locataire)
État des lieux location vide	2 % du loyer annuel	2 % du loyer annuel (selon loi ALUR prix maximum 3€/m ² à la charge du locataire)
Box, garage ou emplacement de parking	7,50 % du loyer annuel	7,50 % du loyer annuel
Avenant	180 €	

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleurs
Gestion immobilière (pack confort)	8,40 % (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).
Gestion avec assurance GLI (2,10 % pack sérénité)	10,50 % (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).

Le mandat est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRESQU'ÎLE FONCIER IMMOBILIER – 1 bis, boulevard du nord 44350 GUÉRANDE / Honoraires au (26 août 2025)

SAS / Capital social de 7500 € / RCS SAINT-NAZAIRE 349 751 149 Carte professionnelle CPI 4402 2015 000 001 647 délivrée par CCI NANTES – SAINT NAZaire

Garantie : SO.CA.F 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.



Prix de vente fonds de commerce, murs commerciaux	Honoraires HT acquéreurs
Jusqu'à 145 000 €	10 000 € (12 000 € TTC)
A partir de 145 001 €	7 % du prix de vente HT (8,4 % TTC)
Vacation estimation professionnelle sans prise de mandat forfait de 500 € HT	

Locations	Honoraires HT preneurs ou acquéreurs
Baux commerciaux, professionnels & dérogatoires	25 % HT du loyer annuel (30 % TTC) Minimum de 1500 € HT
Convention de sous-location	20 % HT du loyer annuel (24 % TTC)
Avenant	400 € HT (480 € TTC)
Rédaction et renouvellement bail	1 000 € HT (1200 € TTC)
Rédaction bail dérogatoire	1 mois de loyer HT dans la limite de 500 € HT
Résiliation de bail amiable	500 € HT (600 € TTC)
État des lieux	300 € HT (360 € TTC)
Négociation cessions pas de porte, droit au bail	25 % HT du loyer annuel (30 % TTC) Minimum forfaitaire de 7000 € HT

Prestations de gestion	Honoraires HT bailleurs
Locaux commerciaux et professionnels	6 % HT (Ces honoraires sont calculés sur la base de tout encaissement (loyers et charges compris).)

Le mandat est obligatoire. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRESQU'ÎLE FONCIER IMMOBILIER – 1 bis, boulevard du nord 44350 GUÉRANDE / Honoraires au (26 août 2025)

SAS / Capital social de 7500 € / RCS SAINT-NAZAIRE 349 751 149 Carte professionnelle CPI 4402 2015 000 001 647 délivrée par CCI NANTES – SAINT NAZaire

Garantie : SO.CA.F 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

La délivrance d'une note est obligatoire.